

Avis relatif à l'octroi d'autorisations de mise sur le marché de médicaments vétérinaires

Décision du directeur de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

Spécialité dénommée : AMODIP 1,25 MG COMPRIMES A CROQUER POUR CHATS, Comprimé à croquer

Titulaire : CEVA SANTE ANIMALE

Composition : Amlodipine (sous forme de bésilate) 1,25 mg - Excipient QSP 1 comprimé

Numéro d'autorisation de mise sur le marché : FR/V/5477514 3/2019

Date de décision : 02/04/2019